



**EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil de Communauté**

**Séance du jeudi 16 décembre 2010**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCI du Doubs -  
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 8.1,  
8.2, 8.3, 2.1, 2.2, 2.3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 5.1, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 9.1, 9.2, 9.3, 9.4, 10.1

La séance est ouverte à 18h20 et levée à 21h30

**Étaient présents :** **Amagney :** Thomas JAVAUX **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL **Avanne-Aveney :** Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Nicolas BODIN, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Cyril DEVESA, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN (à partir du rapport 1.1.1), Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX (jusqu'au rapport 2.1), Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Martine JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 3.1), Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.2), Annie MENETRIER (à partir du rapport 1.2.1), Frank MONNEUR (à partir du rapport 1.1.2), Nohzat MOUNTASSIR, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.2), Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 2.3), Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN **Beure :** Auguste KOELLER **Boussières :** Roland DEMESMAY **Braillans :** Alain BLESSEMALLE **Busy :** Philippe SIMONIN **Chaleze :** Christophe CURTY (représenté par Roger GREMION) **Chalezeule :** Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport 2.3) **Champagney :** Claude VOIDEY **Champvans-les-Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chatillon-le-Duc :** Denis GALLET **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** Jacky LOUISON **Chemaudin :** Bruno COSTANTINI (jusqu'au rapport 2.1) **Dannemarie-sur-Crête :** Gérard GALLIOT **Ecole-Valentin :** André BAVEREL (à partir du rapport 1.1.1) **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **Grandfontaine :** François LOPEZ **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **La Vèze :** Jacques CURTY **Mamirolle :** Daniel HUOT **Marchaux :** Bernard BECOULET **Miserey-Salines :** Denis JOLY **Montfaucon :** Michel CARTERON, Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château :** Marcel COTTINY, Séverine MONLLOR **Morre :** Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET (jusqu'au rapport 2.3) **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN **Novillars :** Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport 2.3), Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 2.3) **Osselle :** Jacques MENIGOZ (représenté par Danielle GIRARDOT jusqu'au rapport 2.3) **Pelousey :** Catherine BARTHÉLET **Pirey :** Robert STEPOURJINE **Pouilley-les-Vignes :** Jean-Michel FAIVRE **Rancenay :** Michel LETHIER **Rochelez-Beaupré :** Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.2), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO à partir du rapport 1.1.1) **Saône :** Alain VIENNET (à partir du rapport 1.1.2) **Serre-les-Sapins :** Gabriel BAULIEU **Thise :** Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH **Vaire-Arcier :** Patrick RACINE **Vaire-le-Petit :** Michèle DE WILDE **Vaux-les-Prés :** Bernard GAVIGNET (représenté par A. GROSJEAN jusqu'au rapport 1.1.1 et présent à partir du rapport 1.1.2).

**Étaient absents :** **Arguel :** André AVIS **Auxon-Dessous :** Jean-Pierre BASSELIN **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRON **Besançon :** Hayate AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Martine BULTOT, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Emmanuel DUMONT, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Jean-Marie GIRERD, Valérie HINCELIN, Sylvie JEANNIN, Jacques MARIOT, Carine MICHEL, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Béatrice RONZI **Beure :** Philippe CHANEY **Boussières :** Bertrand ASTRIC **Champoux :** Thierry CHATILLON **le Duc :** Philippe GUILLAUME **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET **Dannemarie-sur-Crête :** Jean-Pierre PROST **Deluz :** Sylvaine BARASSI **Ecole-Valentin :** Yves GUYEN **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **Gennes :** Jean SIMONDON **Grandfontaine :** Laurent SANSEIGNE **Larnod :** Gisèle ARDIET **Le Gratteris :** Cédric LINDECKER **Mamirolle :** Didier MARQUER **Marchaux :** Brigitte VIONNET **Mazerolles-le-Salin :** Daniel PARIS **Miserey-Salines :** Marcel FELT **Nancray :** Daniel ROLET **Noironte :** Bernard MADOUX **Pelousey :** Claude OYTANA **Pirey :** Jacques COINTET **Pouilley-les-Vignes :** Jean-Marc BOUSSET **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Maryse BILLOT **Serre-les-Sapins :** Christian BOILLEY **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thoraie :** Jean-Michel MAY **Torpes :** Bernard LAURENT **Vorge-les-Pins :** Patrick VERDIER.

**Secrétaire de séance :** Thomas JAVAUX

**Procurations de vote :**

**Mandants :** JP. BASSELIN, P. BONNET, M. BULTOT, YM. DAHOUI, F. FELLMANN, JS. LEUBA (jusqu'au rapport 2.3), JP. GOVIGNAUX (à partir du rapport 2.2), V. HINCELIN, S. JEANNIN, C. MICHEL, M. OMOURI, J. SCHIRRER (à partir du rapport 3.1), P. CHANEY, R. REYLE (à partir du rapport 3.1), B. VIONNET, M. FELT, G. VALLET (à partir du rapport 3.1), D. ROLET, C. OYTANA, JM. BOUSSET, JY. PRALON.

**Mandataires :** J. CANAL, J. ROSSELOT, J. SCHIRRER, F. MONNEUR, JC. ROY, N. BODIN (jusqu'au rapport 2.3), P. CONTOZ (à partir du rapport 2.2), C. TISSIER, MN. SCHOELLER, S. WANLIN, E. SASSARD, E. ALAUZET (à partir du rapport 3.1), A. KOELLER, C. MAGIN-FEYSOT (à partir du rapport 3.1), B. BECOULET, D. JOLY, JM. CAYUELA (à partir du rapport 3.1), JP. MARTIN, C. BARTHÉLET, JM. FAIVRE, N. WEINMAN.

**Délibération n°2010/001279**

**Rapport n°4.3 - Agenda 21 - Validation du programme d'actions**

## Agenda 21 - Validation du programme d'actions

**Rapporteur : Nicolas GUILLEMET, Vice-Président**

**Commission : Développement durable, Environnement, Cadre de vie**

### Inscription budgétaire

Sous réserve du vote du BP 2011 et PPIF 2011/2015

#### Résumé :

Dès 2001, la ville de Besançon s'est engagée dans une démarche d'Agenda 21. En 2003, cette démarche a été mutualisée avec la réalisation de la Charte de l'Environnement du Grand Besançon. Cette dynamique Ville-Agglomération a été animée par un même Comité de Pilotage chargé de donner les orientations et de suivre le processus.

Le second Agenda 21, piloté par la mission Développement Durable de la Ville de Besançon et le service Environnement du Grand Besançon, s'inscrit dans la continuité de la Charte de l'environnement. Ce nouveau programme d'actions permettra de poursuivre en commun les efforts déjà engagés par les 2 collectivités.

Les actions proposées aujourd'hui émanent d'une large concertation qui s'est déroulée de septembre 2009 à juin 2010.

La Ville et le Grand Besançon ont souhaité retenir des actions reposant sur au minimum 2 des 3 piliers du Développement Durable (Economique, Social et Environnemental) en privilégiant autant que faire se peut le pilier Environnemental.

Les actions nouvelles, innovantes, fortes et structurantes, ainsi que des actions nécessitant un investissement conséquent sont valorisées au travers de ce nouvel Agenda 21.

Par ailleurs, les actions du premier Agenda 21 qui n'étaient pas terminées trouvent une traduction dans le nouveau programme (sauf celles très spécifiques) pour permettre leur démarrage ou leur continuité dans une forme adaptée.

### I. Rappel du contexte

Dès 2001, la ville de Besançon s'est engagée dans une démarche d'Agenda 21. En 2003, cette démarche a été mutualisée avec la réalisation de la Charte de l'Environnement du Grand Besançon. Cette dynamique Ville-Agglomération a été animée par un même Comité de Pilotage chargé de donner les orientations et de suivre le processus.

Le second Agenda 21, piloté par la mission Développement Durable de la Ville de Besançon et le service Environnement du Grand Besançon, s'inscrit dans la continuité de la Charte de l'Environnement. Ce nouveau programme d'actions permettra de poursuivre en commun les efforts déjà engagés par les 2 collectivités.

Les actions proposées aujourd'hui émanent d'une large concertation qui s'est déroulée de septembre 2009 à juin 2010.

4 réunions généralistes se sont tenues dans les secteurs du Grand Besançon suivies d'ateliers thématiques à Besançon (la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ; la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations et la coopération internationale ; le soutien aux filières environnementales et à l'économie sociale).

Cette concertation a eu pour fonction de sensibiliser la population, d'identifier les nouveaux enjeux et les actions à conduire pour les années à venir. Au total, ce sont 458 personnes qui y ont participé.

### II. La construction du nouveau programme d'actions

La Ville et le Grand Besançon ont souhaité **retenir des actions reposant sur au minimum 2 des 3 piliers du développement durable** (Economique, Social et Environnemental) en privilégiant autant que faire se peut le pilier Environnemental.

Les actions **nouvelles, innovantes, fortes et structurantes**, ainsi que des actions nécessitant un investissement conséquent sont valorisées au travers de ce nouvel Agenda 21.

**Par ailleurs, les actions du premier Agenda 21 qui n'étaient pas terminées trouvent une traduction dans le nouveau programme** (sauf celles très spécifiques) pour permettre leur démarrage ou leur continuité dans une forme adaptée.

Parallèlement à la construction de ce nouvel Agenda 21 qui met en évidence la politique de la collectivité en faveur du développement durable, des schémas opérationnels sont en cours de rédaction et de mise en œuvre sur des thématiques spécifiques. Ainsi la collectivité réalise par exemple un Plan Climat Energie Territorial (PCET), un Plan de Déplacement Urbain (PDU), un programme local de l'habitat (PLH) et d'autres schémas structurants.

Ces démarches, bien qu'autonomes, sont en cohérence avec l'Agenda 21 présenté aujourd'hui.

La structure initiale de l'Agenda 21 est maintenue et ces actions sont réparties selon les 3 objectifs initiaux :



**Objectif Climat- Energie**

« Réduire les émissions de Gaz à effet de serre »

**Un Plan Climat Energie Territorial est en cours d'élaboration. Il constituera la politique Energie Climat des collectivités.**



**Objectif Préservation et Valorisation des ressources**

« Préserver les ressources naturelles, valoriser les ressources locales »



**Objectif Social & Solidarité**

« Agir solidairement »

Pour une meilleure lisibilité ces 3 axes principaux ont été déclinés en 14 volets thématiques et 64 actions principales Ville de Besançon et Grand Besançon.

**(A noter : le Grand Besançon a des actions uniquement dans les intitulés figurant en caractère gras. Les actions figurant en italique sont portées soit par la Ville de Besançon soit d'autres structures telles qu'ATMO Franche-Comté ou le SYBERT)**

Axe	Volet	Action
I	L'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial	<b>Elaborer un Plan Climat Energie et des Outils de suivi</b>
		<b>Adapter le territoire au changement climatique</b>
	Le bâti résidentiel et tertiaire, l'urbanisme et la voirie	<i>Réduire les consommations énergétiques</i>
		<b>Développer les énergies renouvelables</b>
		<i>Optimiser le patrimoine communal</i>
		<b>Viser la performance environnementale</b>
		<b>Réhabiliter le bâti existant</b>
		<b>Développer des moyens de production de chauffage performants</b>
	Les déplacements	<b>Repenser les schémas de desserte</b>
		<b>Développer l'inter modalité</b>
		<b>Améliorer la sécurité</b>
		<b>Agir sur le stationnement</b>
		<b>Favoriser le vélo</b>
		<i>Gérer les livraisons</i>
<b>Modifier les modes de déplacement des salariés</b>		

Axe	Volet	Action
2	L'eau	Poursuivre et développer le programme d'actions en faveur du bassin versant d'Arcier
		Limiter les rejets directs dans le milieu
		Effectuer une étude globale du réaménagement de la station d'épuration
		Mettre en place un plan de déneigement limitant l'impact sur l'environnement
		Aménager des sites aquatiques
		Développer la récupération d'eau
		Agir sur la gestion des consommations
		<b>Viser des aménagements économes</b>
	Les espaces naturels	<b>Renforcer les connaissances sur le milieu</b>
		<b>Favoriser la biodiversité</b>
		Aider à la conservation d'espèces
		<b>Valoriser les espaces</b> Sensibiliser les habitants
	Les espaces agricoles	<b>Poursuivre et développer le programme Sauge en faveur de l'agriculture périurbaine</b>
	Les espaces verts	<b>Créer de nouveaux espaces verts</b>
		Sensibiliser et former les acteurs sur l'aménagement des espaces verts
	Les déchets	<b>Mettre en place la redevance incitative</b> Etablir un bilan de l'expérimentation couches lavables
		<b>Améliorer la gestion des déchets dans nos collectivités</b>
		<b>Mieux valoriser les déchets</b>
		Valoriser la fraction organique pour répondre aux enjeux du Grenelle
		<b>Sensibiliser au tri</b>
		Réduire les déchets à la source
	L'air	Améliorer la qualité de l'air
Le bruit	<b>Mettre en place les actions identifiées dans le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)</b>	

Axe	Volet	Action
3	La sensibilisation, la formation et l'éducation au Développement Durable (DD)	<b>Construire un programme d'éducation au DD sur le territoire</b>
		<b>Elaborer un programme de communication en faveur du DD sur le territoire</b>
		<b>Mettre en place un plan de formation pour les agents</b>
		Mettre en place un plan de formation pour les partenaires extérieurs
		<b>Favoriser les échanges et les savoirs faire entre les acteurs du territoire</b>
	Le développement responsable	<b>Développer l'éco exemplarité dans la commande publique</b>
		Engager une démarche qualité

3	L'insertion et la solidarité	Gérer les emplois et compétences pour lutter contre les exclusions
		Faire du DD un levier de développement stratégique pour le C.H.A.T.
		Lutter contre les exclusions en soutenant l'ADAPEI
		<b>Promouvoir le dispositif SOL</b>
		<b>Elaborer un programme de lutte contre la précarité énergétique</b>
		Instaurer un plan de lutte contre la précarité des jeunes bisontins
		Favoriser les projets en faveur du DD dans le cadre du CUCS
		<b>Mener des actions de solidarité intergénérationnelle et de luttes contre l'isolement</b>
		<b>Renforcer la solidarité sur et au-delà du territoire</b>
	Promouvoir l'habitat coopératif	
	L'attractivité du territoire	<b>Favoriser un tourisme durable</b>
		<b>Mobiliser les réseaux</b>
		<b>Bâtir des pôles de compétitivité</b>
	La participation de tous	Mobiliser les instances participatives
		<b>Mobiliser les habitants</b>
<b>Mobiliser les communes</b>		
<b>Mobiliser les partenaires</b>		

Ces 64 actions sont elle même subdivisées en 280 sous actions pour la Ville de Besançon, le Grand Besançon, ATMO Franche-Comté et le SYBERT.

Le Grand Besançon porte 65 actions seul et 28 conjointement avec la Ville de Besançon.

Ce sont au total 93 actions, réalisées par le Grand Besançon dans les prochaines années, qui sont mises en évidence dans notre Agenda 21 local.

A titre d'exemple, l'Agenda 21 met en avant la réalisation d'actions structurantes de la collectivité sur plusieurs thématiques telles que :

- les déplacements, avec :
  - la création du tramway et la modification des lignes de bus,
  - la création des haltes ferroviaires sur le nord de l'agglomération,
- l'habitat avec :
  - le soutien à la construction de logements privés et publics avec un niveau de performance énergétique BBC,
  - la réhabilitation des bâtiments avec des objectifs de performances B ou C,
- la gestion des déchets avec :
  - la mise en place de la redevance incitative,
  - sensibiliser à la gestion des déchets en habitat dense,
  - réduire la quantité de déchets à la source,
- l'attractivité du territoire avec :
  - la réalisation d'une zone d'activité exemplaire en matière de Développement Durable,
  - la mise en œuvre du schéma touristique,
- l'environnement avec :
  - l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial,
  - la préservation et la valorisation des collines de la vallée du Doubs,
  - la mise en œuvre de la charte de l'agriculture péri-urbaine,
  - l'élaboration d'un programme d'éducation à l'environnement.

**La liste exhaustive des actions du Grand Besançon dans le tableau figure en annexe.**

### **III. Suite de la Démarche d'Agenda 21 et plan de communication**

Après l'adoption en Conseil Communautaire du programme d'actions, il s'agira de mettre en place ces actions et de les faire connaître au Grand public.

#### **Modalités de mise à jour**

Par ailleurs, afin de faire vivre cet Agenda 21, il est proposé d'ajouter des actions lors de séances spécifiques 1 fois par an.

L'intégration de ces nouvelles actions dans l'Agenda 21 se fera après leur validation en Conseil de Communauté.

#### **Communication**

Une campagne de communication globale autour de l'Agenda 21 pourra être déclinée de la façon suivante :

- un temps de restitution publique : ce temps permettrait une présentation du programme d'actions retenu pour faire suite à la concertation publique,
- une campagne citoyenne à destination du grand public, déclinée sur trois ans, utilisant tous les outils de communication de la collectivité : elle pourrait s'appuyer sur les Familles actives pour le climat, et leurs retours d'expérience. Agissant en qualité de familles grand bisontines type et engagées, elles pourront convaincre les autres que le développement durable et les économies d'énergies, c'est facile et ainsi faire progressivement évoluer les comportements des habitants.

#### **Détail du coût prévisionnel de la campagne de communication de l'Agenda 21 en 2011 :**

- conception et impression du document Agenda 21 : 10 000 €,
- réalisation du forum du Développement Durable : 10 000 €,
- réalisation de supports vidéo et de communication : 20 000 €.

Le Budget prévisionnel relatif au porté à connaissance de l'Agenda 21 et à la mise en œuvre de ce plan de communication innovant pour l'année 2011 est le suivant :

- DREAL : 12 000 €,
- FEDER : 20 000 €,
- Grand Besançon : 8 000 €.

Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité DCTCJ



Le Grand Besançon s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

Reçu le 23 DEC. 2010

#### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- se prononce favorablement sur :
  - o le programme global de l'Agenda 21 du Grand Besançon,
  - o les modalités de mise à jour de l'Agenda 21
  - o le plan de communication prévisionnel,
  - o le lancement des démarches nécessaires pour la réalisation de cette opération,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter des demandes de subvention auprès du FEDER et de la DREAL pour la mise en œuvre de la communication autour de l'Agenda 21.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 92  
Contre : 0  
Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Le Président

## Annexe

Axe	Vote	N° action	Action (Grand Besançon Ville - X Grand Besançon)
Elaborer un Plan Climat Energie Territorial		I.A.01	<p><b>Elaborer un Plan Climat Energie et des Outils de suivi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Elaborer un PCEI et répondre aux objectifs de la convention des maires pour aller au-delà des 3x20</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Obtenir le label Cit'ergie pour le Cd Besançon</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Effectuer un bilan carbone patrimoine et services du Cd Besançon</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Effectuer un bilan carbone avant-après transfert du conservatoire de musique</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Inclure les communes à réaliser un diagnostic énergétique avec une méthodologie harmonisée sur le périmètre du Cd Besançon</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Proposer un service de stockage et stockage des plaquettes formatées pour les acteurs public afin de développer la filière bois énergie</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Avoir accès à un conseiller en énergie partagé dans les communes ne disposant pas d'expertise technique en énergie</li> </ul> <p><b>Adapter le territoire au changement climatique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Etudier la vulnérabilité du territoire au changement climatique et à la réalisation des ressources énergétiques</li> </ul> <p><b>Réduire les consommations énergétiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Faire un bilan et une prospective sur les énergies renouvelables sur le territoire : solaire, éolien, ...</li> </ul> <p><b>Etudier systématiquement la faisabilité d'une installation d'énergie renouvelable lors de travaux sur le patrimoine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Mettre en place des énergies renouvelables sur notre patrimoine</li> </ul> <p><b>Viser la performance environnementale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Conditionner les garanties d'emprunts et subventions à une performance énergétique BBC pour le neuf et catégorie B pour la rénovation des logements pour les promoteurs et bailleurs</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Utiliser les approches de performance environnementale et "basse énergie" dans les constructions publiques</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Développer systématiquement l'approche environnementale de l'urbanisme dans les projets ou opérations d'aménagement importants</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Apporter un soutien financier à la construction de logements publics et privés avec un haut niveau de performance énergétique (niveau BBC)</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Inclure les agents communaux, les syndicats à suivre des formations sur la performance énergétique</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Former les utilisateurs à l'utilisation du nouveau bâtiment du conservatoire de musique</li> </ul>
		I.A.02	<p><b>Réhabiliter le bâti existant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Réhabiliter des bâtiments avec un objectif de performance C ou B</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Réaliser des études de faisabilité techno-économique en amont des opérations de réhabilitation de l'habitat avec un objectif BBC à moyen/long terme</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Mobiliser les copropriétés sur la question énergétique</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Créer un observatoire de suivi des coûts (construction + fonctionnement + entretien) sur une dizaine de réalisations BBC</li> </ul>
		I.B.01	
		I.B.02	
		I.B.04	
		I.B.05	
		I.B.06	
		I.C.01	
		I.C.02	
		I.C.03	
I.C.04			
I.C.05			
I.C.06			
I.C.07			
Les déplacements		I.C.01	<p><b>Repenser les schémas de desserte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Restructurer le réseau GINKO par la création d'un tramway et la modification des lignes de bus</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Créer 3 nouvelles haltes ferroviaires sur le nord de l'agglomération Bisontine</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Conforter le Transport A la Demande (TAD) pour les zones urbaines peu denses</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Adapter le service des lignes de bus et leur capacité pour desservir les sites de spectacles</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Mettre en œuvre les préconisations du schéma d'accessibilité du réseau de transport public approuvé en février 2009</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Renouveler le parc de bus avec du matériel moins émetteur de GES</li> </ul> <p><b>Développer l'intermodalité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Étendre la tarification intermodale pour les déplacements occasionnels</li> </ul> <p><b>Améliorer la sécurité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Aménager des itinéraires cyclables sécurisés</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Agir sur le stationnement</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Mettre en place des places de covoiturage sur le Grand Besançon</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Étudier le potentiel de "points Stop" sur le Grand Besançon</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Favoriser le vélo</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Créer des parcs à vélo à proximité des transports en commun</li> </ul> <p><b>Gérer les livraisons</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Modifier les modes de déplacement des salariés</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Optimiser l'utilisation du pool automobile et étudier la possibilité de réduire le pool de véhicules légers</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Créer un pôle de compétences sur la conduite rationnelle</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Inclure les entreprises et les administrations du Grand Besançon à développer leur Plan de déplacement</li> </ul>
		I.C.02	
		I.C.03	
		I.C.04	
		I.C.05	
		I.C.06	
		I.C.07	

Axe	Volet	N° action	Action (O Grand Besançon/Ville - X Grand Besançon)	
Les espaces naturels	L'eau	2.A.08	Viser des aménagements économes O <input type="checkbox"/> Développer les toitures sèches dans les manifestations et lieux de visite Renforcer les connaissances sur le milieu X <input checked="" type="checkbox"/> Etablir un diagnostic, identifier et hiérarchiser les enjeux de biodiversité et d'espaces naturels à l'échelle de l'agglomération	
		2.B.01	X <input checked="" type="checkbox"/> Réaliser une charte paysagère de valorisation et de préservation des collines de la vallée du Doubs X <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en place des Réglements Locaux de Publicité Intercommunales	
		2.B.02	Favoriser la biodiversité X <input checked="" type="checkbox"/> Susciter des conventions avec la profession agricole pour entretenir et gérer certains espaces naturels X <input checked="" type="checkbox"/> Etre candidat au pilotage du site Natura 2000 et l'inscrire à l'aval de la vallée du Doubs X <input checked="" type="checkbox"/> Développer un réseau de ruches sur l'agglomération et sensibiliser les habitants sur le thème de la biodiversité	
		2.B.04	Valoriser les espaces X <input checked="" type="checkbox"/> Aider à la réalisation de sentiers de découverte des milieux naturels X <input checked="" type="checkbox"/> Démarrer la mise en place de chantiers d'insertion sur les collines	
		2.C.01	Poursuivre et développer le programme Sauge en faveur de l'agriculture périurbaine O <input type="checkbox"/> Développer les circuits courts de commercialisation X <input checked="" type="checkbox"/> Créer une popinière d'entreprises ou réserver de l'espace dans les zones d'activités non aménagées pour développer le maraîchage biologique X <input checked="" type="checkbox"/> Mettre des actions de sensibilisation pour la conversion à l'agriculture biologique X <input checked="" type="checkbox"/> Développer des jardins familiaux aux pieds d'immeubles ou dans les communes du Grand Besançon	
		2.C.02	Créer de nouveaux espaces verts O <input type="checkbox"/> Encourager le fleurissement des balcons au moyen d'une diversité d'espèces locales ou anciennes et en promouvant des techniques alternatives	
		2.C.03	Sensibiliser et former les acteurs sur l'aménagement des espaces verts O <input type="checkbox"/> Intensifier la formation aux nouvelles pratiques de jardinage et de culture aux particuliers. Ex sur l'impact pollinique lors du choix des arbustes O <input type="checkbox"/> Sensibiliser les communes, les agriculteurs, les jardiniers amateurs à réduire, voire supprimer, leur consommation de pesticides	
	Les déchets		2.D.01	Mettre en place la redevance incitative X <input checked="" type="checkbox"/> Instaurer la pesée embarquée avec un système de facturation au proata de la quantité collectée.
			2.D.03	Améliorer la gestion des déchets dans nos collectivités O <input type="checkbox"/> Donner une seconde vie aux accumulateurs et batteries employés par les collectivités X <input checked="" type="checkbox"/> Contribuer à la mise en place de plateformes de tri-recyclage des déchets de chantier de travaux publics dans le cadre du tramway
			2.D.04	Mieux valoriser les déchets X <input checked="" type="checkbox"/> Recycler les textiles en disposant de points d'apport volontaire
		2.D.07	Sensibiliser au tri et à la réduction des déchets X <input checked="" type="checkbox"/> Sensibiliser à la gestion des déchets en habitat dense X <input checked="" type="checkbox"/> Réduire les déchets à la source (SYBERT)	
		2.F.01	Mettre en place les actions identifiées dans le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) X <input checked="" type="checkbox"/> Réaliser une cartographie des infrastructures et mettre en place un plan de réduction du bruit O <input type="checkbox"/> Mettre en place des partenariats avec les associations	
La sensibilisation, la formation et l'éducation au Développement Durable		3.A.01	Construire un programme d'éducation au DD sur le territoire O <input type="checkbox"/> Mettre en place des partenariats avec les associations X <input checked="" type="checkbox"/> Construire des outils de sensibilisation à l'éco mobilité O <input type="checkbox"/> Moduler les subventions du Grand Besançon et de la Ville en fonction de critères DD lors de la tenue de manifestations éco responsables O <input type="checkbox"/> Organiser des sorties pédagogiques (parties de campagne...) X <input checked="" type="checkbox"/> Elaborer des guides méthodologiques ou référentiels sur l'aménagement des quartiers pour les communes O <input type="checkbox"/> Mettre en place un projet expérimental pour agir sur les jets de déchets, la sécurité et la salubrité dans un quartier en réunissant les bailleurs sociaux et les collectivités	
		3.A.02	Elaborer un programme de communication en faveur du DD sur le territoire X <input checked="" type="checkbox"/> Construction d'un plan de communication en faveur des changements de comportement O <input type="checkbox"/> Informer les citoyens sur les guides de l'achat éco responsable et les labels écologiques Mettre en place un plan de formation pour les agents X <input checked="" type="checkbox"/> Intégrer le DD dans chaque application métier	
		3.A.03	Favoriser les échanges et les savoirs faire entre les acteurs du territoire X <input checked="" type="checkbox"/> Créer une plateforme pour échanger des savoirs faire entre communes - Mettre en place un extranet O <input type="checkbox"/> Créer des outils pour favoriser l'échange d'expériences entre professionnels	
		3.A.05	Réaliser les initiatives des chantiers consulaires et des fédérations professionnelles X <input checked="" type="checkbox"/> Réaliser les initiatives des chantiers consulaires et des fédérations professionnelles	



Axe	Volet	N° action	Action (O Grand Besançon / Ville - X Grand Besançon)
3	Le développement responsable	3.B.01	<p>Développer l'éco-citoyenneté dans la commande publique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Étendre les clauses d'insertion sociales à tous les services au-delà des marchés de travaux</li> <li><input type="checkbox"/> Accroître la dématérialisation dans les collectivités</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Mettre en place des Green IT (Data Center "verts") pour faire des économies d'énergie</li> </ul>
		3.B.02	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Accroître l'utilisation du papier recyclé</li> <li><input type="checkbox"/> Rendre éco-responsable nos manifestations</li> <li><input type="checkbox"/> Engager une démarche de qualité</li> </ul>
		3.C.04	<p>Promouvoir le dispositif SOL</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Promouvoir le SOL dans les circuits courts</li> <li><input type="checkbox"/> Accompagner le dispositif SOL, sol engagement, dans des activités d'entraide pour les familles</li> <li><input type="checkbox"/> Distribuer des cartes SOL aux familles pilotes Familles Actives pour le Climat</li> </ul>
		3.C.05	<p>Élaborer un programme de lutte contre la précarité énergétique</p>
		3.C.06	<p>X Utiliser le programme "tous ensemble pour gérer un territoire" pour prévenir la précarité énergétique</p>
		3.C.08	<p>Mener des actions de solidarité intergénérationnelle et de luttes contre l'isolement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Créer une base de données recensant les logements accessibles / adaptés et adaptables sur le Grand Besançon</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Créer plusieurs terrains familiaux pour les familles des gens du voyage sur l'agglomération du Grand Besançon</li> </ul>
		3.C.09	<p>Renforcer la solidarité sur et au-delà du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Organiser des concerts d'élèves en direction des nouveaux publics ou pour recueillir des fonds pour financer des actions à but humanitaire</li> </ul>
		3.D.01	<p>Favoriser un tourisme durable</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Développer les dessertes des sites touristiques internes et externes à l'agglomération</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Positionner le Musée de plain air des maisons comtoises de Nancy sur le Tourisme durable</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Enrichir l'offre de loisirs et d'animation le long du Doubs (vélo route estivale)</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Valoriser la destination nature</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Missionner l'Office du tourisme pour créer des produits touristiques orientés développement durable ;</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Développer les produits combinés : vélo, pied, bateau, train, bus...</li> </ul>
		3.D.02	<p>Mobiliser les réseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Développer le tourisme participatif</li> </ul>
		3.D.03	<p>Bâtir des pôles de compétitivité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Réaliser une zone d'activité exemplaire en matière de DD</li> </ul>
La participation de tous	3.E.02	<p>Mobiliser les habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Mobiliser des familles pilotes pour mener et relayer des actions en faveur du DD</li> </ul>	
	3.E.03	<p>Mobiliser les communes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Inciter les communes à adhérer à l'agenda 21 de l'agglomération ou à faire leur propre agenda 21</li> </ul>	
		<p>Mobiliser les partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Associer les partenaires du territoire</li> </ul>	